

**ÉCOLE DANS LE QUARTIER VERT URBAIN/VAUQUELIN**

**« Les élus entendent les préoccupations des citoyens » - Benoît L'Écuyer**

**Longueuil, 12 septembre 2018** — Le président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Benoît L'Écuyer, se dit heureux de l'avancement du projet d'école Vert Urbain. En effet, le conseil d'arrondissement du Vieux-Longueuil a approuvé mardi soir le plan modifié par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'aménagement d'ensemble relatif à la phase 2 du projet du quartier Vert urbain. Les élus de Longueuil Citoyen en ont profité pour défendre l'intégrité et la qualité du travail du CCU, une instance bénévole composée d'élus et de citoyens de l'arrondissement.

Il s'est dit surpris que Monique Bastien, conseillère du district du Coteau-Rouge et membre du comité exécutif, s'oppose mardi soir aux modifications proposées par le CCU, alors qu'elle est membre de l'instance et que les modifications ont été approuvées à l'unanimité. Notons que les élus d'Action Longueuil ont voté contre le plan modifié pour l'aménagement relatif à la phase 2 du projet du quartier Vert Urbain.

« Il y avait des enjeux d'aménagement pour le secteur Vert Urbain. Nous avons écouté les préoccupations et suggestions des citoyens, notamment pour la circulation et la sécurité, et avons apporté des modifications nécessaires à la réalisation du projet. Des modifications qui ne retardent en rien la réalisation du projet. Plusieurs liens piétonniers et des bandes cyclables seront notamment établis permettant de circuler à travers le quartier de manière sécuritaire. Des liens qui favoriseront les déplacements actifs des élèves vers la nouvelle école primaire qui est prévue en plein cœur du quartier. », d'indiquer Benoît L'Écuyer.

« Comme président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, et membre du conseil d'établissement de l'école Gentilly, je suis à même de constater que la construction d'une nouvelle école répond à des besoins pressants du quartier et des citoyens. La décision de la commission scolaire Marie-Victorin de se porter acquéreur du terrain d'ici la fin de l'année est un pas dans la bonne direction. », de conclure Benoît L'Écuyer.